Délibération n°2026-07

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260130-2026_07_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Nombre de Conseillers :
En exercice :19
Présents : 14
Votants : 16

L'an deux mil vingt-six le trente janvier à 20h00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MICHOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2026

Étaient présents : Benoit MICHOT, Florence MOREL, Laura LEBLANC, Alexandre LEFRANCOIS, Karine DUPAYS, Carlos BLANCO, Michel DEMAY, Delphine DUJARDIN, Fabrice LEFRANCOIS (a quitté la séance à 20h50), Anne-Sophie DESCORMIERS (pouvoir de Jean-Luc PAUL), Faustine JINQ, Caroline ROUSSIASSE, Anthony SIMON, Fatou SY (pouvoir de Sophie PHELION)

Absents : Michel ADKINS, Andreas EHBRECHT, Serge GESBERT, Jean-Luc PAUL (pouvoir à Anne-Sophie DESCORMIERS), Sophie PHELION (Pouvoir à Fatou SY)

Secrétaire de séance : Alexandre LEFRANCOIS

Délibération n°2026-07 : Election des adjoints

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel (article L.2122-7 du CGCT). La liste doit être paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (loi n°2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019).
Le vote a lieu à scrutin secret (article L.2122-4 du CGCT). La liste qui remporte le scrutin obtient tous les sièges à pourvoir. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Election des adjoints
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages exprimés : 8
Majorité absolue : 8

Michel ADKINS DUPAYS Karine LEFRANCOIS Alexandre MOREL Florence	8

M. ADKINS Michel, Mme DUPAYS Karine, M. LEFRANCOIS Alexandre, Mme MOREL Florence ont été proclamés adjoints et ont été immédiatement installés.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
30 janvier 2026

Le Maire, Benoit MICHOT